

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.*
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0009197

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **4151**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOUKDOUR BRAHIM

Date de naissance :

1/1/1949

Adresse :

CASA

Tél. : **06.163.47.18.51**

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abderrazak MOUSSAID

Médecin Sexologue

38, Bd. Rahal El Meskini

Tél: 0522 29 83 81/31 Casa

Date de consultation : **18/05/2019**

Nom et prénom du malade : **BOUKDOUR BRAHIM** Age : **73 ans**

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prostate

Dr Abderrazak MOUSSAID

Médecin Sexologue

38, Bd. Rahal El Meskini

Tél: 0522 29 83 81/31 Casa

Affection longue durée ou chronique : **ALD** **ALC**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **38, Bd. Rahal El Meskini**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **14/07/2019**

Signature de l'adhérent(e) : **Boukhayat**

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/07/22	Sexo	-	400.00 DA	Dr. Abderrazak MOUSSAN Médecin Sexologue 38, Bd. Rahal Et Meshkini Tél: 0522 20 83 81 / 27 France

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Abderrazak MOUSSAID Médecin Sexologue 38, Bd. Rahba El Meskini Tél: 0522 29 83 81/31 Casa	15/07/22	250	400.00.D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور مساعيد عبد الإزاق

طبيب مختص في العلوم الجنسية

Dr. Abderrazak MOUSSAID

Médecin Sexologue Psychosomaticien

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris XIII - Bobigny
et de l'université Paul Sabatier - Toulouse III

Président Fondateur de l'Association Marocaine de Sexologie

Membre Fondateur de la Société Francophone des Médecines Sexuelles

Membre Titulaire de l'association Inter disciplinaire
et post-Universitaire de Sexologie

Attaché de cours à la faculté de Médecine de Casablanca.

Expert assermenté auprès des tribunaux

Horaires de Travail : Du Lundi au Vendredi

De 09h00 à 17h00

خريج جامعة باريس الشمالية وجامعة تولوز III
رئيس مؤسس للجمعية المغربية للعلوم الجنسية

علاج الأمراض الجنسية والتسلية

ملحق بكلية الطب بالدار البيضاء
خبير محلف مقبول لدى المحاكم

أوقات العمل من الإثنين إلى الجمعة
من 09:00 صباحا إلى 05:00 بعد الزوال

15 JUL 2022

Casablanca, Le

M. BONKBOUR Youssouf

1. Isalis 20

ل.

1/2 dl a 19

3+1 جم



عن طريق الفم
LOT: M0642
PER: 11/2023
PPU: 223.00 DH

4 أقراص ملمسة

مختبرات ديفا للصيدلة
واحدي صيدلي مسؤول
Diva

166-167

38 شارع رحال المسكيني، 120 - الدار البيضاء / الهاتف الثابت: 0522.29.83.81 - التلفax: 06.61.188.542
38, Bd Rahal El Meskini, 20 120 - Casablanca - Maroc / Fixe: 05.22.29.83.81/31 - GSM: 06.61.188.542
E-mail : moussaïd.abderrazak@hotmail.fr / Site web : abderrazak-moussaïd.com

DOCTEUR Abderrazak MOUSSAID
MEDECIN SEXOLOGUE PSYCHOSOMATIQUE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris XIII-Bobigny

الدكتور عبد الرزاق مسعود
طبيب مجاز في العلوم الجنسية

من جامعہ باریس

علاج الصعوبات الجنسية عند الرجل والمرأة - الأمراض التنااسلية -

خبير محلف مقبول لدى المحاكم

بالصورة

EXPERT ASSERMENTÉ AUPRÈS DES TRIBUNAUX

Consultation sur rendez-vous

CASABLANCA LE: 15/07/2022

Note d'honoratice

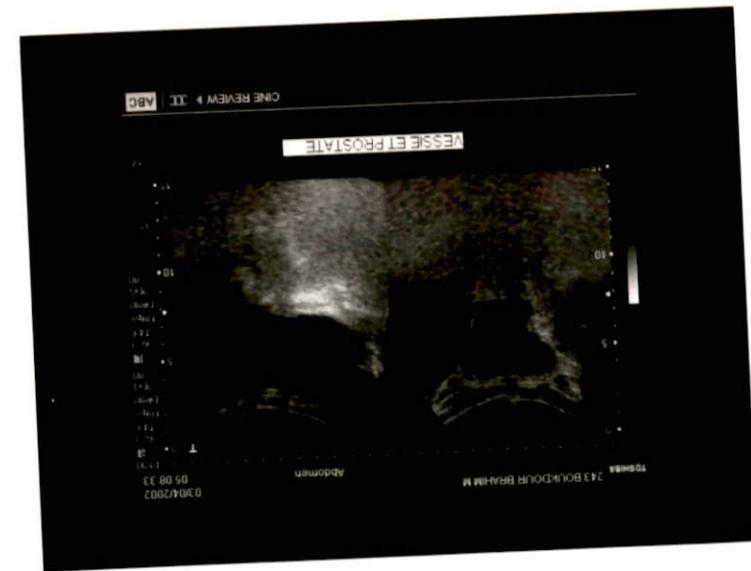
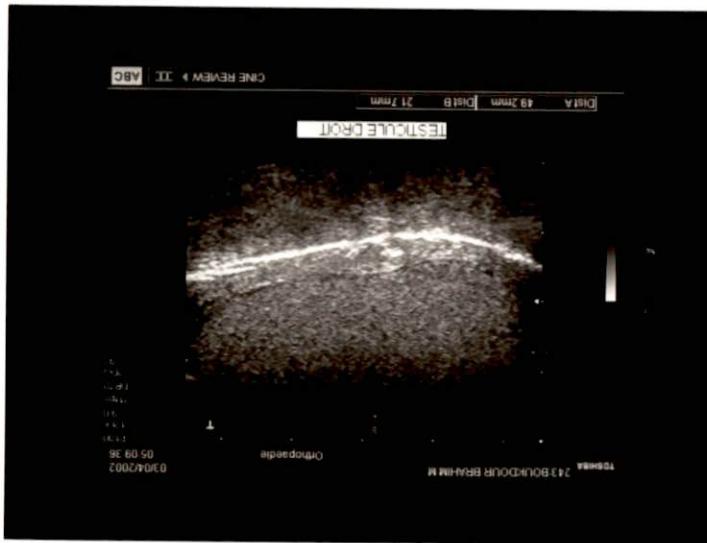
Non = BouKDOUR BRAHIM

Edouen = Echographie - abdominal - pelvien.

Cotation = z₅₀.

Dr. Abderrazak MOUSSAID
Médecin Sexologue
38, Bd. Rahal El Meskini
Tél: 0522 29 83 81/31 Casa

38, Boulevard Rahal El Meskini, 20 000 CASABLANCA - MAROC



Docteur Abderrazak MOUSSAID

MEDECIN SEXOLOGUE PSYCHOSOMATIQUE

Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris XIII - Bobigny

Président Fondateur de l'Association Marocaine de Sexologie

Membre Fondateur de la Société Francophone

des Médecines Sexuelles

Membre Titulaire de l'Association Inter Disciplinaire
et Port Universitaire de Sexologie (en Europe)

SEXOTHERAPIES INDIVIDUELLE ET DE COUPLE
INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Expert Assermenté auprès des Tribunaux

Nom : BOUKDOUR
Prénom : Brahim

**PHARMACO-DOPPLER
DES ARTERES
GENITALES**

Compte Rendu

Echographie Abdomino-pelvique
Partie 2 - Image Prototypique Vide
- thrill & thrill : et sondeve
www.

